

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 10

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense nationale, août – septembre 1985

Chef d'état-major de la marine, l'amiral Yves Leenhardt propose ses «Réflexions pour une stratégie navale d'avenir». En préambule, il évoque l'intérêt pour la France d'une politique générale du large. Le raisonnement de l'amiral Leenhardt repose notamment sur le fait que la mer a conservé son rôle primordial pour les échanges commerciaux, les transports aériens n'ayant conquis qu'une faible part du marché. En outre, les océans constituent de plus en plus par eux-mêmes des sources de richesses. A cela s'ajoutent enfin les possessions françaises outre-mer. Il en résulte, pour la France, l'impératif d'une stratégie de défense ouverte à la mer et à l'outre-mer.

Les priorités du développement de la marine peuvent, selon l'auteur, s'établir comme suit : maintenir la force stratégique océanique à un niveau de suffisance, accorder aux moyens navals une importance correspondant à celle de la mer pour la nation et investir, à capacité militaire comparable, plus dans les moyens mobiles que dans les moyens fixes. Une fois encore, la question des coûts est mise en évidence.

Tout autre chose avec «L'Unesco à l'heure des réformes», un article de Victor-Yves Ghebali. L'auteur commence par constater que la «politisation» est devenue un phénomène propre à l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies dont elle affecte la philosophie libérale originelle, l'esprit d'universalité, l'harmonie et l'efficacité des débats, l'objectivité et la pertinence des programmes de travail, le fonctionnement du processus décisionnel et l'orientation budgétaire et administrative.

Il serait trop long de citer ici tous les «dysfonctionnements» dont M. Ghebali fait état, se basant sur le rapport établi par les enquêteurs américains du «General Accounting Office» à la demande du Congrès et avec l'accord du directeur général de l'Unesco. On dira simplement ici que le «chargé de réformes» ne manquera pas, sur le seul plan administratif et de la gestion, de pain sur la planche... De fait, le

choc du départ américain a mis en route un processus de réforme dont la mise en œuvre a été confiée à un comité «temporaire». Lequel a déjà vu son mandat prolongé en août 84.

La conférence générale de cet automne à Sofia devrait montrer jusqu'à quel point l'Unesco est capable de porter sur elle-même le regard critique indispensable.

Enfin, sous le titre «La question de Taiwan en 1985», Claude Comtois, sinologue, aborde un sujet délicat et fait une synthèse très complète de la situation tout en essayant de dégager une orientation future. Mais contrairement à l'adage selon lequel les Chinois «ont le temps pour eux», il semble bien que si la réunification de Taiwan à la République populaire n'a pas lieu dans les prochaines décennies, elle ne se fera pas.

Protection civile N° 9, septembre 1985

A la suite de la diffusion par la TV suisse du film britannique «Le soleil noir», des propos défaitistes se sont répandus. Ce qui amène la revue à publier en trois langues un reportage de son rédacteur en chef Heinz W. Müller sur l'action de la protection civile à la suite des inondations de Schwarzenburg. L'organisation s'est montrée efficace et à la hauteur des circonstances.

Plus loin, on lit un compte-rendu de la 31^e assemblée des délégués qui s'est tenue à Montreux début septembre.

Suivent deux articles sur l'instruction – à améliorer encore et toujours – et sur les instructeurs volontaires à temps partiel – sur le dos desquels la Confédération se prépare à faire quelques économies de bouts de chandelle.

A relever aussi l'article du chef de l'EMG, le cdt de corps Zumstein, qui justifie le maintien et le renforcement des troupes PA, principal partenaire de la protection civile.

Enfin, un excellent article de documentation de M. Hildebert Heinzmann, vice-directeur de l'OFPC, consacré à la protection civile à l'étranger. Sont examinés les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, mais aussi l'Autriche, Israël et la République populaire de Chine.

Il ressort de cette étude que nos efforts vont dans la bonne direction, que notre conception est correcte en ce qu'elle vise à éviter les évacuations en masse des populations avec les risques que cela entraîne et pour elle et pour la défense militaire.

On voudrait dire ici une fois encore combien il est utile que les articles de fond soient publiés en 2 ou 3 langues. Un effort méritoire que les francophones saluent et encouragent.

Revue de l'OTAN N° 4, 1985

Après une année d'activité, le secrétaire général de l'organisation, Lord Carrington, tire un premier bilan. Il constate une fois de plus que « nous ne réussissons pas à nouer, comme nous souhaitons, une relation politique plus constructive avec l'URSS et ses alliés du Pacte de Varsovie si nous ne maintenons pas un contrepoids approprié aux formidables forces armées qu'ont amassées ces pays ».

Il affirme que « les bons résultats obtenus par les Alliés depuis un an augurent bien de l'avenir ».

Une série de trois articles est consacrée ensuite à un autre bilan : celui des dix ans passés depuis la signature de l'accord d'Helsinki. On s'en doute, tout n'est pas rose.

Enfin, le chef de la section de planification au ministère ouest-allemand de la défense, M. Hans Rühle, constate, dans un article intitulé « La guerre des étoiles de Gorbatchev », que les Soviétiques poursuivent de longue date un projet analogue à

l'IDS américain. Ils sont simplement un peu en retard quant à l'exécution.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 10, octobre 1985

Notre confrère alémanique consacre l'essentiel de cette livraison à l'armée finlandaise que le rédacteur en chef a eu l'occasion de visiter récemment. Outre un article-reportage du divisionnaire Seethaler qui se montre impressionné par la discipline et l'instruction des troupes, mais aussi par le respect dont l'armée jouit dans la population et les médias, nous avons noté plusieurs contributions d'officiers finlandais. A commencer par celle du colonel EMG Jorma Kaarnola qui expose la situation stratégique de son pays aujourd'hui. L'interview du mois met en scène le commandant en chef finnois, le général Jaakko Valtanen. Dans son pays, affirme-t-il, « on pense patrie. La volonté de défense est bien présente. On est motivé par le combat défensif. Cela ne pose aucun problème à notre jeunesse. »

Dans son article sur l'articulation des forces, le général de division Ikka Halonen montre notamment que les troupes de protection frontière dépendent en temps normal non pas du ministère de la défense mais de celui de l'intérieur. Il suffit cependant d'une simple ordonnance gouvernementale pour les subordonner en totalité au commandant en chef de l'armée. Un commandant en chef, soit souligné en passant, qui existe en temps de paix déjà et dont l'autorité s'exerce aussi bien sur les forces terrestres que sur la marine et l'aviation.